



MA VILLE MON ARTISAN

MA COMMUNE AGIT POUR L'ARTISANAT

ÉDITION 2022

DOSSIER DE PRESSE



#MaVilleMonArtisan
[artisanat.fr](https://www.artisanat.fr)



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

En partenariat avec
médicis
votre mutuelle retraite

SOMMAIRE

Découvrir les lauréats 2022	3
Prix Développement Économique et Emploi	6
Prix Innovation / Transformation digitale	8
Prix Culture et Patrimoine	10
Prix Développement durable / Éco-responsable	12
Prix Coup de Coeur Médicis	14
CMA France	15

Découvrez les lauréats 2022

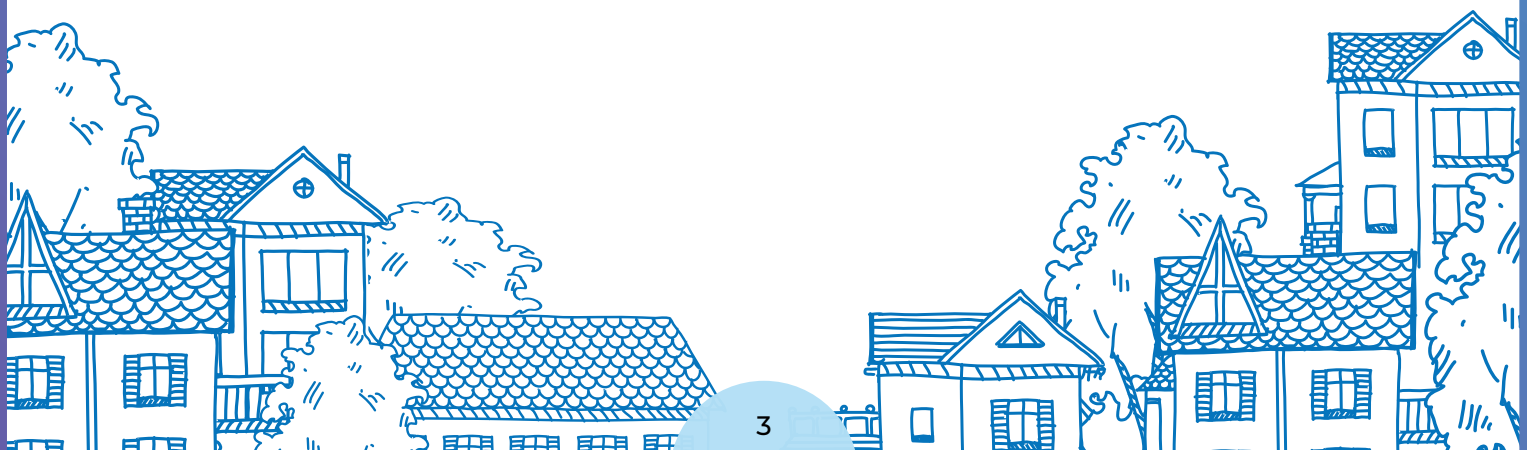
Mettre en avant les villes et collectivités territoriales qui par leurs actions et leurs initiatives encouragent le développement de l'économie de proximité et des entreprises artisanales : tel est l'objectif du prix Ma Ville Mon Artisan, créé et organisé depuis quatre ans, par le réseau des CMA en partenariat avec Médecis, avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) et de LCP - Assemblée nationale, la chaîne de l'actualité parlementaire et politique.

Le réseau des CMA est particulièrement impliqué sur tous les territoires, auprès des élus et des acteurs socio-économiques, pour les accompagner dans leur stratégie de développement de l'activité artisanale, gage d'attractivité et de maintien des emplois locaux.

Pour cette édition 2022, le jury réuni le 19 octobre par le président de CMA France, Joël Fourny, composé de représentants de l'artisanat, de parlementaires et journalistes, a délibéré et récompensé 7 territoires de toutes tailles, dans les catégories suivantes :

- Développement économique et emploi ;
- Innovation / transformation digitale ;
- Culture et patrimoine ;
- Développement durable et éco-responsable ;
- Prix coup de coeur Médecis

Cette année, des mentions spéciales du jury ont à nouveau été décernés pour des communes bénéficiaires du programme « Petites Villes de Demain », avec la participation de l'ANCT.





“ L’artisanat est le poumon économique des territoires. Il est essentiel de le soutenir et d’accompagner les entreprises artisanales dans leur développement. De nombreuses initiatives sont déployées dans ce sens par les communes et intercommunalités, en partenariat et avec l’expertise du réseau des CMA. Ce sont ces bonnes pratiques que nous récompensons à travers le prix « *Ma Ville Mon Artisan* ». Elles sont fondamentales, a fortiori dans un contexte de crises successives. Plus que jamais, les collectivités locales et les CMA doivent conjuguer leurs forces. Elles partagent la même ambition : mettre l’entreprise au cœur du développement des territoires et d’une économie positive pour les hommes et la planète. »

Joël Fourny, président de CMA France



“ Médicis est partenaire du prix « *Ma Ville Mon Artisan* » depuis sa création et nous en sommes très fiers !
Les 4 catégories mises à l’honneur nous interpellent toutes : l’innovation : nous savons comment de plus en plus l’artisanat rime avec modernité ; le développement durable/éco responsable : la profession que nous représentons a à cœur de privilégier les circuits courts ; le développement économique et emploi : l’artisanat est un secteur qui recrute et qui permet de beaux parcours et enfin la culture et le patrimoine, parce que ces métiers font aussi partie de nos traditions et qu’il est important de mettre en valeur leurs savoir-faire. Pour toutes ces raisons que Médicis partage, nous sommes heureux de soutenir les communes qui investissent dans le développement des entreprises artisanales. Nous remettons notre prix coup de cœur à l’une d’elles, toutes catégories confondues. »

Christian Martin, président de Médicis



“ LCP-Assemblée nationale, chaîne politique et parlementaire, cultive une démarche et un engagement citoyens sur son antenne. Loin du simple robinet à images, elle défend une offre éditoriale riche qui questionne l’actualité et éclaire le travail des députés. Députés qui sont autant d’élus locaux, concernés, attentifs, soucieux, en prise directe avec la vie sociale et économique de leur territoire. À ce titre, LCP s’enorgueillit de ce partenariat avec le réseau des CMA, qui soutient le travail de nos artisans, dynamise l’économie locale et contribue à l’attractivité de nos territoires. LCP reste ainsi, grâce à ce partenariat, fidèle à sa mission de créer du lien. »

Bertrand Delais, président directeur général LCP

Composition du jury national

- **Juliette AURICOSTE** - Directrice du programme Petites Villes de Demain
- **François BRIEL** - Président CMA Lot
- **Guillaume DARTOIS** - Président CMA Seine-Maritime
- **Bertrand DELAIS** - Président - Directeur Général LCP
- **Nadège DEKENUYT** - Président CMA Maine-et-Loire
- **Joël Fourny** - Président CMA France / Président CMA Pays de la Loire
- **Christian MARTIN** - Président Médicis
- **Fabienne MUNOZ** - Vice-présidente CMA France / Présidente CMA Ardèche
- **Annaïg LE MEUR** - Députée du Finistère, conseillère municipale de Quimper
- **Franck MENONVILLE** - Sénateur de la Meuse, conseiller régional Grand Est, conseiller municipal de Stainville



PRIX DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

LAURÉATE

Communauté de communes du Pays fléchois (72)

26 917 habitants – 479 entreprises artisanales



La Communauté de communes du Pays fléchois n'a cessé de développer sa politique en matière économique. Depuis 1986, elle a souhaité accompagner les entreprises industrielles et artisanales par la mise en place de près de 40 bâtiments blancs sur son territoire.

La Communauté de communes du Pays fléchois assiste le Club des entreprises du Pays fléchois, représenté par 28 entreprises artisanales soit un peu plus de 34 % de ses adhérents ainsi que l'Union

des commerçants et artisans Anim'en Flech (boutique en ligne achetezalafleche.fr et animations en centre-ville et jeux pour la clientèle). Depuis 2018, dans une démarche de valorisation des métiers et savoir-faire de l'artisanat, elle a créé un collectif pour monter un Salon du Savoir-Faire en Pays fléchois qui se déroule chaque année au mois d'avril. Objectif : que les entreprises puissent montrer leur savoir-faire devant les jeunes et le grand public. Depuis 2021, la collectivité a souhaité aller plus loin pour les artisans en mettant en place une permanence de la CMA.

ACTIONS

- **Le Salon du Savoir-Faire du Pays Fléchois** : La 1ère édition s'est tenue du 13 au 15 avril 2018 autour de 6 pôles dont le secteur fort du bâtiment accompagné par l'association « L'Outil en main ». Ce Salon a développé un pôle « Formation » regroupant différents CFA dont l'URMA du département pour que les jeunes puissent directement trouver les formations adaptées aux métiers qu'ils ont découverts.
- **Un accompagnement délocalisé par la CMA Pays de la Loire** : La communauté de communes a engagé un travail avec la CMA de la Sarthe pour un accompagnement local dédié aux chefs d'entreprise, aux porteurs de projet en création (ou reprise) ou encore aux communes : Cogito, l'espace dédié à l'entrepreneuriat en Pays fléchois.

- **Des ateliers de gestion d'entreprise et de communication pour les artisans** : si les ateliers pour les entreprises ont été mis en place dès 2017, la collectivité a décidé en 2021 de co-financer la CMA pour qu'elle en assure au minimum deux par an. Ainsi les artisans peuvent avoir des interlocuteurs spécialisés dans l'artisanat.

En collaboration avec la CMA Pays de la Loire / Sarthe

MENTION SPÉCIALE « PETITE VILLE DE DEMAIN »

Embrun (05)

6 713 administrés - 250 entreprises artisanales



La ville d'Embrun a toujours été proche de ses acteurs économiques et plus particulièrement de ses artisans. La commune est convaincue que l'amélioration des conditions de vie dans des zones rurales et touristiques passe par le maintien d'emplois à l'année, mais aussi par la création d'emplois permettant d'assurer aux jeunes entrepreneurs un revenu complémentaire à leur activité touristique.

Proche de la station de ski des Orres, beaucoup de jeunes moniteurs vivent à

Embrun : ils créent des entreprises artisanales pour travailler hors saison et s'assurer un revenu complémentaire voire substitutif en cas de manque de neige notamment. Ainsi, Embrun met à disposition de ces jeunes un lieu d'installation, de développement mais surtout d'accompagnement au quotidien pour leurs activités artisanales. Une charte de proximité avec la CMA Paca a été signée en 2018 pour un engagement à valoriser le « Consommez local, consommez artisanal » sur le territoire.

ACTIONS

- **Promotion du lycée professionnel filière « Bois et Ski »** : près de 70 % des artisans dans le secteur bois sont implantés sur Embrun et formés par le lycée des métiers Alpes Durance. Ces artisans diplômés ont la possibilité de s'installer à coût raisonnable dans des zones commerciales et artisanales comme celles d'Entraigues et de Pralong.
- **Mise à l'honneur de l'art sous toutes ses formes** : Embrun met en valeur l'art par le biais de son service culturel et de son centre d'art « Les Capucins ».
- **Valorisation du Made in France** : faire le choix de consommer des produits fabriqués par des artisans embrunais c'est faire le choix de la proximité, des rencontres humaines passionnantes, de la préservation d'un savoir-faire traditionnel et c'est faire le choix de l'environnement avec la valeur « Made in France ».

En collaboration avec la CMA Provence-Alpes-Côte d'Azur / Hautes-Alpes

PRIX INNOVATION/TRANSFORMATION DIGITALE

LAURÉAT

Caux Seine Agglo (76)

77 906 habitants - 1 368 entreprises artisanales



La politique locale s'inscrit dans l'implantation, l'accompagnement et le développement des entreprises artisanales (et commerciales). Caux Seine développement travaille, au service de Caux Seine agglo, à destination des entreprises, en partenariat avec les acteurs économiques dont les consulaires dans un objectif de synergie, au profit des artisans locaux. Il est important pour Caux Seine Agglo d'être présent pour ses artisans et ses consommateurs, la Communauté est à l'écoute de ses artisans, les aide à se développer et les accompagne même dans des conditions difficiles.

ACTIONS

- **Investissement d'une place de marché locale** : la place de marché locale est un site internet www.achetersurcauxseine.fr qui permet d'offrir un service supplémentaire et complémentaire à la vente en boutique, à destination des commerçants, artisans et producteurs locaux. Elle permet d'accroître leur visibilité en ligne et contribue à développer le trafic en centre-ville, générant des actes d'achats supplémentaires. L'internet étant le premier concurrent, cela leur permet de vendre aussi en ligne.
- **Recrutement d'un chargé de digitalisation** : L'accompagnement concerne :
 - > L'initiation des outils numériques (Google, Réseaux sociaux, Canvas, Chorus...)
 - > L'animation de ces outils
 - > La mise en place de live shopping
 - > Le remboursement des chèques cadeaux
 - > Des conseils stratégiques pour accroître en visibilité
- **Organisation d'un atelier « découverte aux outils numériques »** : Cet atelier étant gratuit a pour but d'aider les entreprises à comprendre les logiciels informatiques et de se débrouiller dans ce domaine.
- **Organisation d'un atelier « démythification des marchés publics »** : Au programme :
 - > Où trouver les avis des marchés publics locaux
 - > Comment répondre à une consultation

> Les bonnes pratiques...

D'une part, l'objectif est que les entreprises puissent échanger directement avec notre responsable en charge des marchés publics sur Caux Seine agglo, concernant les procédures particulières sur notre territoire. D'autre part, le but est également de mettre en lien nos artisans avec des acteurs de proximité qui proposent des temps de formation, dont notamment notre CMA régionale.

En collaboration avec la CMA Normandie / Seine-Maritime



PRIX CULTURE ET PATRIMOINE

LAURÉAT

Aix-les-Bains (73)

30 000 administrés - 830 entreprises artisanales



Aix-les-Bains est la ville centre de l'agglomération Grand Lac, avec plus de 30 000 habitants. Renaud Beretti, Maire d'Aix-les-Bains, président de la Communauté d'agglomération Grand Lac et Vice-président du Conseil départemental de la Savoie, est un élu de proximité attaché aux entreprises de son territoire notamment artisanales. Il a accueilli en juin 2019 la « Semaine Nationale de l'Artisanat » sur la commune d'Aix-les-Bains en partenariat avec la CMA de la Savoie. L'objectif était de mettre à l'honneur les artisans aixois. L'artisanat est le premier employeur de la ville avec 830 entreprises dans différents secteurs d'activité : 39 % => services, 33 % => bâtiment, 14 % => fabrication, 14 % => alimentation

ACTIONS

- **La promotion des métiers de l'artisanat** : la ville a fait appel en 2020 et 2021 aux savoir-faire des artisans locaux. Le service Ville d'Art et d'Histoire fait systématiquement appel aux artisans pour restaurer des œuvres artistiques : des restaurateurs d'art indépendants agréés par la Direction des Musées de France (exemples : sculpture en marbre, tableaux etc...). Ce service organise également depuis sept ans l'événement « Has'ART'dez-vous ! » : 90 artistes et artisans locaux exposent leur création dans les commerces du centre-ville.
- **Parcours de découverte et des savoir-faire en lien avec la promotion touristique** : l'Office de Tourisme a créé un circuit gourmand à l'occasion de la « Semaine du Goût ». Les visiteurs ont ainsi pu déguster des productions locales réalisées par des artisans, des traiteurs, des brasseurs, des ambassadeurs du patrimoine gastronomique du territoire d'Aix-les-Bains.
- **Recours aux artisans locaux dans la fourniture de produits alimentaires** : En 2020, l'équipe municipale a choisi de faire appel aux artisans et commerçants locaux pour composer le colis de Noël proposé aux seniors en remplacement du traditionnel repas de fin d'année (qui n'a pas pu avoir lieu à cause du COVID-19).
- **Recours aux artisans locaux pour les prestations de rénovation des œuvres d'art** : La ville fait appel à des artisans locaux dans le cadre de ses chantiers de rénovation.

Par exemples :

- > Rénovation du kiosque à projets (bâtiment à caractère patrimonial, avec son ancien « poids public ») ;
- > Rénovation de l'église Notre-Dame : peinture, ravalement, vitraux, électricité, serrurerie, plomberie... ;
- > Rénovation et réhabilitation de locaux dédiés à la gymnastique volontaire.

En collaboration avec la CMA Auvergne-Rhône-Alpes / Savoie

MENTION SPÉCIALE « PETITE VILLE DE DEMAIN »

Beaulieu-lès-Loches (37)

1 800 administrés - 32 artisans et artisans d'art



Beaulieu-lès-Loches a su conserver son patrimoine et le faire vivre ; les Bellilociens lui donnent un souffle et une âme. Après une longue phase de décroissance de la population, l'évolution est de nouveau positive. Des artisans d'art ont décidé de s'installer ici, et souhaitent que d'autres les rejoignent pour créer un pôle attractif et dynamique. La commune fait partie du réseau des Petites Cités de Caractère® depuis 2019 et adhère à l'association Sites & Cités Remarquables France depuis 2009. Cette ville s'engage à garder le savoir-faire des ses artisans et les aides a se développer tout en gardant l'âme de cette ancienne ville active du moyen âge.

ACTIONS

- **Reconstruction - restauration du Grand Clocher** : L'emblème de cette ville a été rénover. Les cloches étant laissée silencieuse pendant un certain temps ont peu enfin refaire de la musique. Un chantier remarquable et dangereux. Après trois ans de chantier, le Grand Clocher a ainsi retrouvé toute sa superbe. La commune et les entreprises ont été récompensées par le Prix national 2020 des Rubans du Patrimoine au titre des communes de moins de 3500 habitants.
- **Ateliers** : 2 artisans partagent cet espace afin d'exercer leurs métiers d'art et se partage leur savoir-faire.
- **Boutique des métiers d'art** : La boutique "éphémère" est une vitrine commune, un lieu d'information sur les artisans exposés et un lieu de vente des productions artisanales et artistiques. Tout au long de l'année l'association organise, dans la partie atelier, ses "Ateliers d'Initiation aux Métiers d'Arts et Artistiques" (AIMAA), afin de découvrir et d'initier aux savoir-faire. Ils sont ouverts à tous et animés par des professionnels des métiers d'art et artistiques.
- **Expositions** : Des expositions proposées tout au long de l'année : Par exemple, en juillet et aout 2022, OUTREVOIR a proposé «ÉCRITURES INTÉRIEURES» qui a rassemblé deux artistes sur le travail du papier et du fil : Myoung Nam Kim et Annelise Dufourneaud. Dans le même temps, la municipalité accueillait l'exposition collective "PLUS VRAI QUE NATURE" des graveurs et céramistes Gaétan Nuttens, Martine Dubois et Hiroko Okamoto.
- **Mise en place d'une signalétique facilitant la découverte des ateliers** : Lors des évènements comme le parcours d'exception «Rues des Arts», organisé par l'association du même nom, ou le Printemps du Papier (OUTREVOIR), une signalétique spécifique à chaque animation indique aux visiteurs les lieux, ateliers ou boutiques. Une signalétique qui disparaît à la fin de l'évènement mais que la municipalité aimerait rendre pérenne.

En collaboration avec la CMA Centre Val-de-Loire / Indre-et-Loire

PRIX DÉVELOPPEMENT DURABLE/ ÉCO-RESPONSABLE

LAURÉAT

Communauté de Communes Bastides de Lomagne (32)

11 600 administrés - 438 entreprises artisanales



Pour son développement économique, la Communauté de Communes Bastides de Lomagne s'est engagée aux côtés des TPE du territoire pour les soutenir dans leurs activités commerciales, artisanales et de services. Des actions communes sont menées avec la CMA du Gers, pour travailler au mieux et dans l'installation des porteurs de projet, au développement des entreprises ainsi qu'à la transmission reprise des entreprises sur le territoire.

La commune de Bastides est classée en Zone de Revitalisation Rurale, ce territoire a plus que jamais besoin de

ses entreprises de proximité pour exister, maintenir sa population et proposer un cadre de vie attractif.

Les artisans et les commerçants sont « la vitrine » de ce que peut offrir une vie loin des centres attractifs. Sans ce tissu économique de proximité, c'est une ruralité qui n'attire plus et qui se meurt.

ACTIONS :

- **La Communauté de communes s'est engagée dans un PCAET :** (Plan Climat Air Energie Territorial) depuis 2018, porté par le PETR Pays Portes de Gascogne pour les 5 communautés de communes qui le composent.
 - > Soutenir par la commande publique les entreprises locales engagées dans des démarches environnementales
 - > Promouvoir et accompagner les labellisations pour les entreprises comme pour les artisans
 - > Favoriser la complémentarité des entreprises et les mutualisations à l'échelle d'une zone
 - > Développer le télétravail
 - > Soutenir les filières de transformation
 - > Mobiliser les entreprises sur la réduction des déchets à la source
 - > Eduquer à la lutte contre le gaspillage alimentaire, entre autres pour les scolaires
 - > Continuer à développer le tri et la valorisation des déchets, dont le compostage et le broyage sur place des végétaux.

- **Labellisation Éco-défis**
- **FISAC- Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (2020) :**
 - > Construire une stratégie d'accompagnement des artisans et commerçants souhaitant améliorer leurs outils de travail
 - > Améliorer et pérenniser le tissu artisanal et l'offre commerciale sur le territoire, avec une approche de maillage territorial
 - > Soutenir la modernisation des entreprises de proximité existantes
 - > Développer une offre de services innovante adaptée aux besoins des consommateurs (implication dans des démarches écologiques et co-responsables, digitalisation de la communication et de la vente),
 - > Accompagner la structuration des associations de commerçants/artisans, et développer la promotion et communication commerciales.
- **Valorisation de l'artisanat d'art (2018) / Enseignes artisanales (septembre 2022) / Vitrines illustrées (mai 2022)**

En collaboration avec la CMA Occitanie / Gers



PRIX COUP DE CŒUR MÉDICIS

Romans-sur-Isère (26)

33 465 administrés - 966 entreprises artisanales



La Commune de Romans-sur-Isère est bénéficiaire du programme Action cœur de Ville. Engagée depuis 2014 dans la redynamisation de son centre-ville, elle accueille ce programme comme la chambre d'écho de son ambitieuse stratégie d'attractivité du centre-ville et comme un amplificateur des actions déjà conduites et à venir. Ainsi, cette stratégie d'attractivité pour le centre-ville de Romans répond à 6 enjeux embrassant des dimensions diverses mais essentielles à la dynamique du centre-ville comme le développement

d'une offre de logements attractive, la valorisation des espaces publics et du patrimoine, le confortement et le développement d'un artisanat créatif, culturel et d'art.

ACTIONS

- **Opération acquisition / rénovation de locaux commerciaux** : La ville a fait l'acquisition de 3 rez-de-chaussée stratégiques en cœur de ville (avec le soutien de la région AURA) pour réimplanter des activités génératrices de flux en centre-ville (campus connecté, centre d'art, nouvelle offre de restauration),
- **Opérations de boutiques éphémères**
- **Création d'un réseau des propriétaires et d'un observatoire de l'immobilier commercial**
- **Accompagnement des porteurs de projets** souhaitant s'installer en centre-ville avec la création d'une cellule de développeurs dédiée à cet accompagnement et la mise en œuvre d'une aide au développement pour l'installation ou le développement d'activités en centre-ville.
- **Dispositif «Shop'in Romans» consistant en la location** – sous-location de locaux commerciaux. Le dispositif Shop'in Romans a bénéficié en 2020 du prix Territoria d'or et du prix coup de cœur du magazine Territoires audacieux.

En collaboration avec la CMA Auvergne-Rhône-Alpes / Drôme

Un réseau de proximité

Acteur référent dans l'accompagnement des entreprises artisanales, les CMA accompagnent près de 300 000 entrepreneurs chaque année partout en France.

Le réseau des CMA, c'est aussi 11 000 collaborateurs, experts pour :

- **Accompagner, conseiller et former les artisans tout au long de la vie de leur entreprise, de la création à la cession ;**
- **Former de futurs artisans grâce à l'apprentissage ;**
- **Accompagner les collectivités dans le développement de l'artisanat local.**





**MA
VILLE
MON
ARTISAN**

CMA, artisans de la nouvelle économie

#MaVilleMonArtisan
ARTISANAT.FR

En partenariat avec
médicis
votre mutuelle retraite



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**